BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Date de publication : 10 novembre 2026

La directrice générale des Ressources humaines

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 10 novembre 2026 ;

Délégation permanente est donnée à M. Charles FRANCOISE, directeur de l'Administration du personnel et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Franck RIGODANZO son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque de France, relatifs à l'exercice des activités de la direction de l'Administration du personnel à l'exception, d'une part, de la nomination des chefs de service et, d'autre part, des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

M. Charles FRANCOISE et M. Franck RIGODANZO peuvent subdéléguer leur signature aux agents du personnel des cadres de la direction de l'Administration du personnel.

Fait à Paris, le 10 novembre 2026

Anne-Sophie MARTENOT